

(1)

(N° 83.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 MARS 1860.

Crédit de 1,500,000 francs pour la construction de deux bâtiments de guerre.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Conformément aux ordres du Roi, j'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations un projet destiné à fournir au Gouvernement les moyens de remplacer les deux navires de guerre qui se trouvent actuellement inactifs dans l'Escaut.

La transformation complète que subit partout la marine à voiles, ne permet plus de considérer comme navire de guerre un bâtiment dépourvu d'une hélice.

L'urgence de cette dépense est plus évidente encore, si l'on tient compte de l'état de vétusté du brick et de la goëlette, dont l'époque de construction remonte à vingt ans.

Les types auxquels le Gouvernement s'est arrêté, ont fait leurs preuves à l'étranger ; rien ne sera d'ailleurs négligé pour réaliser dans leur construction et leur armement, les améliorations qui ont été le plus récemment apportées aux machines, à l'artillerie et aux armes à feu.

Les dimensions principales et le devis de ces constructions sont indiqués à l'annexe n° 1 ; l'annexe n° 2 rend compte des différents voyages exécutés par la marine militaire, tant à bord des bâtiments actuels, qu'avec les différents navires de commerce auxquels le Gouvernement a accordé des équipages dans le but d'encourager les expéditions vers l'Inde.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

B^{on} DE VRIÈRE.

PROJET DE LOI.

A decorative signature in a calligraphic, blackletter style that reads "Leopold," with elaborate flourishes and a crown-like element above the 'L'.**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Un crédit spécial d'un million cinq cent mille francs (fr. 1,500,000) est accordé au Gouvernement, pour la construction de deux navires de guerre à hélice.

ART. 2.

Cette dépense sera rattachée par moitié aux exercices 1860 et 1861, et sera imputée sur les ressources ordinaires de ces deux exercices.

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le lendemain du jour de sa promulgation.

Donné à Laeken, le 8 mars 1860.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

B^{ARON} DE VRIÈRE.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORDAN.

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

Devis de construction et d'armement.

A. Une corvette de 17 canons de 30 livres ou canons rayés de force équivalente, avec hélice amovible.

Force de machines : 200 chevaux nominaux.

Longueur du navire entre perpendiculaire 33^m,00

Largeur au maître couple 9^m,60

Creux de dessus quille 5^m,33

Tonnage : 830 tonneaux.

Devis de construction et d'armement fr. 1,000,000

Équipage : 176 hommes.

B. Un aviso de 6 canons-obusiers de 30 livres ou canons rayés de force équivalente. (Dans l'Escaut, cet armement s'augmente de 2 obusiers de 20 ou 25 centimètres) à hélice amovible.

Force de machines : 120 chevaux nominaux.

Longueur du navire entre perpendiculaire 50^m,00

Largeur au maître couple 8^m,80

Creux de dessus quille 4^m,60

Tonnage : 630 tonneaux.

Devis de construction et d'armement fr. 500,000

Équipage : 78 hommes.

Total fr. 1,500,000

ANNEXE N° 2.

Goëlette LOUISE-MARIE.

Achetée en 1840, elle a fait :

Sept voyages dans la mer du Nord, pour surveiller la pêche :

Pendant les années 1840,
1841,
1848,
1849,
1850,
1853,
1855;

Un voyage en Portugal, en 1840, pour conduire à Lisbonne le chargé d'affaires de Belgique, M. Beaulieu, et sa famille;

Quatre voyages à Santo-Tomas de Guatemala :

En 1841, avec M. De Puydt, pour une exploration de la contrée où l'on se proposait de fonder un établissement belge ;

En 1843, avec M. Simons, directeur de la Compagnie belge de colonisation ;

En 1845, 1846 et en 1850, avec M. Blondeel, pour aplanir des difficultés avec le Gouvernement guatémalien et veiller aux intérêts des émigrants belges ;

Sept voyages à la côte occidentale d'Afrique :

En 1847, pour une exploration dans le Rio Nunez et les négociations préliminaires de l'établissement d'un comptoir sur cette partie de la côte ;

En 1848, pour la conclusion d'un traité d'amitié et de commerce avec Lamina, Roi des Nalous (affaire de Deboké, 24 mars 1849) ;

En 1850, 5^e voyage,

En 1852, 4^e —

En 1853, 5^e —

En 1854, 6^e —

En 1855, 7^e —

pour faciliter les transactions et les recouvrements, et prêter un appui moral à nos nationaux, dont les intérêts et la sécurité pouvaient avoir à souffrir des dissensions et des luttes fréquentes des peuplades rivales.

Le consul de Gorée, M. Bols, s'est rendu deux fois à la côte d'Afrique à bord de ce navire.

Brick DUC DE BRABANT.

Construit de 1842 à 1845 il a fait, en 1846 un voyage dans la mer du Nord, pour surveiller la pêche, et a visité l'Islande en 1847 et 1848, il a effectué un voyage sur les côtes du Brésil et sur les côtes orientale et occidentale de l'Amérique méridionale, pour montrer le pavillon et recueillir des renseignements commerciaux.

Il fut désarmé à la fin de 1848 et réarmé en 1853.

Il a accompli depuis, en 1833 et 1853, deux voyages à Santo-Tomas de Guatemala pour étudier la situation des émigrants belges, régler des contestations et des litiges entre la Société et le Gouvernement guatemalien, et y transporter le consul général, M. T'Kint ;

En 1855, un voyage à la côte occidentale d'Afrique, à la Plata et au Brésil, dans le but de créer de nouveaux débouchés à notre commerce ;

En 1856, un voyage dans la mer du Nord, pour surveiller la pêche.

La marine militaire a fourni, en outre, les états-majors et les équipages des navires ci-après expédiés aux Grandes Indes par le commerce d'Anvers, pour y créer de nouveaux débouchés.

Le MACASSAR.

- 1^{er} voyage. De juin 1842 à juin 1843.
- 2^e — De novembre 1843 à novembre 1844.
- 3^e — D'avril 1845 à août 1846.
- 4^e — De novembre 1846 à mars 1848.

Le SCHELDE.

- 1^{er} voyage. De mai 1844 à juin 1845.
- 2^e — De décembre 1845 à mai 1847.
- 3^e — De juillet 1847 à septembre 1848.

L'EMMANUEL.

- 1^{er} voyage. De janvier 1844 à avril 1845.
- 2^e — D'août 1846 à juillet 1847.
- 3^e — De novembre 1847 à septembre 1848.

Le CHARLES.

En 1843, abandonné par l'équipage qui ne pouvait résister à une attaque de nombreux pirates de la côte orientale du Brésil.

L'AMBIORIX.

De septembre 1845 à octobre 1846.

